Football : Pourquoi l'arbitrage français est hors-jeu ?

Le Point.fr- Publié le 08/04/2013 à 06:49- Modifié le 08/04/2013 à 10:31

Depuis dix ans, les hommes en noir balbutient leur football. Un constat amer dû à un système bancal qui a conduit au népotisme et à l'arrivisme. Enquête.

Carton rouge pour l'arbitrage ? Pas si simple...© Jean-Christophe Verhaegen / AFP

L'arbitrage français ne va pas bien. Polémiques incessantes, querelles intestines, le monde des hommes en noir n'est pas un panier de crabes, c'est un véritable champ de bataille où tous les coups sont permis. Résultat, depuis 2001, aucun arbitre français n'a foulé les pelouses d'une finale de Coupe d'Europe. Dernier camouflet en date : lors des JO 2012, la Fifa n'a sélectionné aucun Français. Seul Stéphane Lannoy officie au plus haut niveau européen depuis 2008 ; plus un effet de cache-misère qu'un indicateur de bonne santé de l'arbitrage français. Dernière polémique en date : le conflit entre Saïd Ennjimi et la Direction nationale de l'arbitrage (DNA) fin 2012 qui a conduit à la réintégration du premier dans le corps arbitral sur décision de Noël Le Graët, président de la Fédération française de foot (FFF), et non pas de la DNA..

Les arbitres français aiment rester "en famille" et détestent au plus haut point les interventions ou les prises de position extérieures. En 2011, l'arbitre Tony Chapron a été suspendu trois mois avec sursis par le Conseil national de l'éthique pour avoir fustigé "l'incompétence de la FFF dans le domaine de l'arbitrage". En 2011, les arbitres de Ligue 1 en sont même arrivés à menacer la FFF d'une grève, finalement avortée. Il faut dire que leur ultimatum tombait particulièrement mal à un moment où les arbitres ne brillaient guère sur les terrains. Les mécontents exigeaient une part du gâteau résultant du contrat avec le nouveau sponsor Nike. Une revendication purement vénale et peu opportune qui a amené les instances à suspendre ces arbitres et à en appeler d'autres qui officiaient en Ligue 2 et en National. "Et ils sont revenus ramper une fois qu'ils ont constaté que leurs homologues de Ligue 2 arbitraient aussi bien dans l'élite, si ce n'est mieux, qu'eux", lâche ironiquement Jean-Michel Larqué.

Appât du gain

Mais même entre eux, en interne, les tensions et bagarres d'ego pourrissent le climat. La réalité est cruelle : le syndicalisme arbitral est un vrai piège à loups où les idéalistes d'un arbitrage passionné se fourvoient. Le Syndicat des arbitres de football élite (Safe), créé en 2006 et regroupant une bonne partie des arbitres de l'élite, s'apparente à une IVe République à l'instabilité chronique avec pas moins de six présidents en sept ans. L'argent fait tourner certaines têtes, et le parachute doré de plus de 12 000 euros par année exercée au plus haut niveau en guise de pot

de départ (certains officient depuis près de 20 ans en Ligue 1, ce qui fait une belle retraite) en fait saliver plus d'un. Alors, forcément, la cupidité et le carriérisme s'invitent dans la partie.

En 2005, Gilles Veissière, dernier représentant tricolore lors d'une finale européenne (Liverpool-Alavés, C3 2001), claque la porte du football français en raison d'un désaccord profond avec la politique de la DNA, présidée par Marc Batta. En 2009, le patron des hommes en noir tricolores perd même un procès en diffamation contre l'ex-arbitre Bruno Derrien, qui remporte également la bataille judiciaire qui l'oppose à Bertrand Layec, manager des arbitres de L1 et numéro deux de la DNA, condamné deux ans plus tard pour injures publiques. Les exemples de ce type sont légion. Les anciens arbitres Claude Colombo et Rémy Harel peuvent en témoigner.

Deux clans s'opposent. D'une part, la DNA ; de l'autre, ses détracteurs - anciens ou actuels acteurs du football français - qui se montrent très critiques sur le bilan de la direction. "La DNA n'a absolument rien fait de bon depuis 1998. Son bilan, c'est le néant !", se désole Jean-Michel Larqué. L'ancien commentateur de TF1, et surtout président du district de football des Pyrénées-Atlantiques et vice-président de la Ligue Aquitaine, explique que la Fédération, emmenée à l'époque par Claude Simonet, est la principale responsable de cette situation. "Les dirigeants ont fait preuve d'un amateurisme total. Ils ont nommé en 2004 à la tête de la DNA une personne [Marc Batta, NDLR] qui n'avait pas la compétence pour occuper une telle fonction. On lui a donné un CDI et un chèque en blanc sans lui assigner aucun objectif à remplir. C'est du délire !" s'emporte-t-il.

200 000 euros par an

Un chèque qui est estimé environ à 20 000 euros par mois, salaire + avantages en nature compris (logement de fonction et allers et retours gratuits Paris-Marseille, car il est originaire de la ville phocéenne), soit plus de 200 000 euros par an. Alors que son prédécesseur Michel Vautrot était bénévole... Mais Marc Batta se défend. "Je ne vois pas en quoi mon salaire a un rapport avec les problèmes de l'arbitrage." Le directeur de la DNA dément aussi l'absence d'objectifs. "À ma nomination, ma mission était d'accompagner l'arbitrage dans la modernité et de le faire perdurer sur le plan international. Nous avons actuellement de très bons arbitres qui sont le résultat d'un travail à long terme. Le jeune Antony Gautier a tout de même arbitré jeudi dernier un quart de finale d'Europa League [Benfica-Newcastle, NDLR] et Stéphane Lannoy a dirigé deux gros matches de la Coupe du monde 2010 et de l'Euro 2012. Cette semaine, il s'apprête à officier pour un match retour de C1", souligne-t-il. Et quid de l'absence d'un arbitre français en finale de Coupe d'Europe depuis Gilles Veissière ? "S'offusquer là-dessus, c'est méconnaître l'évolution de la géopolitique de l'arbitrage. L'UEFA s'est ouverte à l'Est depuis quelques années et ces pays fournissent de très bons arbitres. Alors forcément, la concurrence est plus féroce, mais nous nous en sommes très bien sortis au regard de nos jeunes arbitres de plus en plus sollicités", explique Bertrand Layec.

Certains estiment pourtant que le copinage a remplacé la méritocratie. L'exemple de Florent Batta, fils de Marc et arbitre F2 (2e division arbitrale), fait jaser. Fin 2011, une rencontre de Coupe de France à La Réunion entre l'équipe locale de l'USTT et le club de métropole Amneville. Le jeune Batta a validé un but des visiteurs alors que l'attaquant a été signalé hors-jeu par le juge de touche qui a levé son drapeau. Florent, pourtant mal placé aux dires de tous, déjuge son assistant sur cette action ! Une décision qui a provoqué le tollé et la colère des instances dirigeantes de l'île. Après l'incident, elles ont même demandé à la FFF de ne plus leur envoyer d'arbitres venant de métropole... Mais Marc Batta défend son fils. "Florent compte tout de même près de 60 matches de Ligue 2 à son actif et on vient lui chercher des ennuis pour quelques matches ratés sur une soixantaine. Je vois surtout beaucoup de jalousie de la part de ceux qui le critiquent. Nous sommes une famille d'arbitres. Mon paternel l'était, il n'y a pas de raison que l'on puisse empêcher mon fils de l'être sous prétexte que son père est à la DNA", rétorque-t-il.

Népotisme et arrangements ?

L'accalmie ne viendra sûrement pas du monde amateur. Dans les districts (départements) et dans les ligues (régions), on pointe du doigt le népotisme et les arrangements "entre amis". Le manque d'arbitres - chiffré à plusieurs centaines dans certaines ligues - n'arrange rien. "Il y a un turnover incroyable chez les jeunes arbitres. C'est normal, car c'est très difficile de ne pas être dégoûté", s'emporte le président d'un modeste club de province. Du coup, le règlement tel qu'il est prévu étrangle les clubs. Peu importe la division dans laquelle ils évoluent, ils sont tenus de mettre à la disposition de leur district ou de leur ligue au moins un arbitre et de financer sa formation. Et plus le niveau est haut, plus le nombre est important. Et gare à ceux qui manqueraient à leur devoir citoyen. Des sanctions administratives (amendes), voire des sanctions sportives (interdiction d'accéder à la division supérieure), seraient alors à prévoir.

Un mini-business bien utile pour arrondir les fins de mois s'opère alors sous la table. Les arbitres amateurs deviennent très demandés et certains se font même "recruter", petite enveloppe à la clé. "Beaucoup profitent du système en choisissant les clubs qui offrent le plus. En plus, la pénurie est telle que certains arbitres officient même tout le week-end (samedi après-midi, dimanche matin et après-midi). Et à chaque rencontre, l'arbitre perçoit un petit cachet pour sa prestation", explique un ancien dirigeant. Ce "défraiement", assuré par l'équipe qui reçoit, est prévu par le règlement de la Fédération et peut aller jusqu'à dépasser la centaine d'euros par match. Cela conduit inévitablement à des abus : demande de chèques libellés au nom d'une tierce personne ou de paiement en cash, montant non déclaré aux impôts, etc. Un secret de Polichinelle que personne ne crie haut et fort de peur de se voir pénalisé en dehors du terrain par des amendes. Alors, sur la pelouse... "Un arbitre peut facilement massacrer un match ou faire en sorte qu'une équipe se fasse marcher dessus", chuchote-t-on à différents niveaux.

Conceptions

Mais à travers toutes ces polémiques, deux visions de l'arbitrage s'opposent. Celle de la DNA qui considère que l'arbitrage amateur n'est que le reflet des hommes en noir de la L1. "Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de l'arbitrage où le professionnalisme domine tout. Nos représentants doivent être performants sur le plan athlétique. La DNA a d'ailleurs lancé le programme 'Un arbitre = un athlète' pour satisfaire aux exigences de l'UEFA qui veut des arbitres au top sur le plan physique", souligne Bertrand Layec. Cette rigueur s'accompagne bien entendu d'une rémunération attrayante et cette soif de réussite peut déboucher sur une ambiance assez froide lors des stages de préparation "où tous les arbitres sont concurrents avant d'être collègues et solidaires", se désolent plusieurs d'entre eux sous le couvert de l'anonymat.

Des hommes en noir aseptisés qui ne pensent qu'à leurs performances cardios ? Bertrand Layec n'est pas d'accord : "La préparation physique ne représente que 28 % de la formation d'un arbitre. Nous faisons appel à des coachs d'entreprise pour améliorer le dialogue sur la pelouse entre les arbitres, les joueurs et les entraîneurs. Nous avons développé des cours d'anglais de situation. C'est un mensonge de dire qu'on prépare des arbitres sans âme. D'ailleurs, cette saison, on constate moins de 15 % d'avertissements distribués [1 035 cette saison contre 1 203 à la 31e journée, NDLR]."

Sauf que l'autre camp, composé notamment des anciennes gloires de l'arbitrage comme Gilles Veissière, ne se reconnaît pas dans l'arbitrage actuel : "Nos arbitres ne sont pas bons, car ils ne sont pas humains. Ils manquent d'autorité, de charisme et surtout de passion. Il faut aimer cette activité si l'on veut être un excellent arbitre." Un gros chantier attend donc le président Noël Le Graët qui devra trancher entre ces deux approches. La situation est urgente, car l'homme en noir est l'une des pièces essentielles du football, puisqu'il est le garant des lois du jeu. Un peu comme un juge. Sauf qu'à l'arrivée du magistrat, la cour se lève. Mais quand l'arbitre entre sur la pelouse, le stade siffle. Peut-être qu'une amélioration du fonctionnement arbitral français rendrait ces sifflets moins légitimes ?